

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Réf. : n° 01/ CSF/FDSP/2013.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille treize et le vingt huit du mois de janvier s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. BOUDRIOUA Abdelkrim, MOUSSACEB Zahir, TAOUILT Karim, HAMADI Zoubir, BOUDA Mohand Ouamar, MOKHTARI Abdelkrim, DAHMANI Abdeslam, TRIKI Farid, KEBAILI Tayeb, FERCHA Kamel, AÏT MANSOUR Kamal, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Carrière des enseignants (Promotions) :

Le Conseil a examiné une demande de promotion dans le grade de Maître Assistant classe A formulée par M. LEFKIRI Abdallah, Maître Assistant classe B.

Au vu de la réglementation en vigueur, notamment des dispositions de l'article 38 du décret exécutif n° 08-130 du 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur,

Au vu de l'avis favorable émis par le comité scientifique du département des enseignements de base en date du 27 janvier 2013 ;

Le Conseil émet un avis favorable à la promotion de M. LEFKIRI Abdallah au grade de Maître Assistant classe A.

II – Stages de courte durée :

Le Conseil a procédé à l'examen de la question des stages de courte de durée dont peuvent bénéficier les enseignants au cours de l'exercice budgétaire de l'année 2013 et ce, en application de la réglementation en vigueur et des limites qu'elle pose au point de vue du nombre d'enseignants susceptibles de bénéficier d'un stage en rapport avec l'effectif global. Après discussion et rappel des critères adoptés lors de sa délibération du 10 septembre 2012, le Conseil scientifique recommande :

- 1 - La limitation des stages de courte à vingt (20) jours maximum et ce, en vue de permettre au maximum d'enseignants de bénéficier d'un stage ;
- 2 - La mise en place de deux sessions à l'effet d'examiner les demandes de stages de courte durée :

- 1^{ère} session : le 11 février 2013 ;
- 2^{ème} session : en juin 2013.

III – Recherche Scientifique :

1 – Nouveaux projets de recherche CNEPRU

Le Conseil a examiné un projet de recherche présenté par M. BOUDRIOUA Abdelkrim intitulé « La pratique algérienne en matière de protection des droits de la femme et de l'enfant » (Equipe composée de SADOUBNE Karima, BERRAZA Ouahiba, HAROUNE Noura, KADRI Nassima, FETTOUS Khedoudja).

Au vu de l'intérêt du sujet traité, le Conseil émet un avis favorable à l'agrément du projet.

2 – Promotion des chercheurs associés :

Le Conseil a été saisi de cinq demandes de promotion au grade de chargé de recherche associé formulées par les enseignants du grade d'attaché de recherche associé dont les noms suivent :

- MOKHTARI Abdelkrim ;
- TIAB Nadia.
- MAÏFI Laziz ;
- SAÏCHE Abdelmalek.
- ASSALI Abdelkrim.

Au vu de la réglementation en vigueur ;

Vu le Procès-verbal de délibération du Comité scientifique du Département de droit privé du 28 janvier 2013 ;

Vu le Procès-verbal de délibération du Comité scientifique du Département des enseignements de base du 15 janvier 2013 ;

Vu le Procès-verbal de délibération du Comité scientifique du Département de droit des affaires du 16 janvier 2013 ;

Le Conseil émet un avis favorable à la promotion des intéressés du grade d'attaché de recherche au grade de chargé de recherche associé.

3 – Publications :

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen de deux polycopiés présentés par :

1 – M. AÏT MANSOUR Kamel, Maître de Conférences classe A,
Intitulé :

محاضرات في تنازع القوانين


2 - M. DAHMANI Abdeslam, Maître de Conférences classe B,
Intitulé :

دروس في مقياس فلسفة و أجيال حقوق الإنسان

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a agréé les deux travaux universitaires présentés par MM. AÏT MANSOUR Kamel et DAHMANI Abdeslam sous forme de polycopiés.

Béjaïa, le 28 janvier 2013.

Le Secrétaire de séance


مستطاب المصنف الكلف بما بعد التدرج
موساسب زهير

Le Président du Conseil Scientifique


الاستاذة: زوايسية رشيد
كلية الحقوق والعلوم السياسية
جامعة عبد الرحمن بن عبد الوهاب

- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.